

en circulation : On a prétendu, que l'ambassadeur russe, le général Ignatieff avait quitté Constantinople, il était question aussi de la marche de cent mille serbes et monténégrins contre la Turquie. Vous savez que le général russe Tchernoff a été nommé généralissime de l'armée serbe, ce qui donnerait une extrême gravité à cette entrée en campagne. On parlait aussi de la démission du prince Gortschakoff, et même de celle du duc Decazes.

La politique extérieure de la France a continué, depuis 25 ans, de s'appliquer à être bien funeste à notre prépondérance en Europe; il suffit de rappeler l'unité italienne et l'unité allemande, toutes les fois que l'œuvre des partis bonapartistes et révolutionnaires de tous les régimes. Prenons garde, dans la crise orientale actuelle, de ne pas commettre une autre faute non moins grave, celle d'aider à l'unité slave qui ne profiterait qu'à la Russie. Un adversaire persévérant et lié-clairvoyant de la politique russe. M. David Urquhart a publié dans le journal Rome, des lettres et des documents très-intéressants à consulter, et qui doivent mettre les catholiques en garde contre toutes les manœuvres de la politique russe en Orient, qui, si elle triomphait, serait aussi fatale à l'Eglise catholique dans les pays slaves et dans tout l'empire ottoman qu'en Russie même et en Pologne. Veuillez donc tenir bon compte de ces communications faites par M. David Urquhart au journal Rome. Si le duc Decazes venait à être obligé de se retirer, on essaierait d'amener le maréchal à accepter, pour le ministère des affaires étrangères, M. de Saint-Vallier, M. de Chandoyer ou quelque autre des diplomates qui étaient bien en cour de Bordeaux.

La nomination de M. de Bismarck à la commission de contrôle des fonds égyptiens contre laquelle, la gauche républicaine si vivement, a été inspirée par M. Em. Picard, dont M. de Bismarck fut, et est resté le protégé. On devrait le savoir dans le monde républicain.

On annonce dans les cercles bonapartistes, que M. Robert Mitchell travaille à une brochure qui paraîtrait dans quelques jours, et qui serait une réponse à la partie du discours de M. Victor Hugo visant « le crime de Décembre ».

Parmi les documents, que contiendrait cette brochure, il y aurait notamment deux lettres écrites par M. Victor Hugo au Prince Président, le lendemain du coup d'Etat.

Pareille publication, si ce qu'on dit est vrai, serait destinée à faire sensation.

Probablement après avoir autorisé les poursuites contre M. Rouvier, la majorité républicaine et radicale va tout faire pour obtenir le déplacement du procureur-général de Leffemberg contre lequel, elle est très-irritée.

Le premier numéro du journal d'Agon a paru avec un programme qui annonce une éternelle défense des principes religieux et des sentiments conservateurs qui ont fait la grandeur de la France dans le passé, et qui seuls peuvent, dans l'avenir, lui rendre le repos, la richesse et la légitime et incontestable influence qu'elle exerçait dans le concert des nations.

Ce programme est signé par le rédacteur en chef M. J. Ribes, qui soutiendra vaillamment cette noble lutte.

DE SAINT-CHERON

On lit dans la République française : « On sait que depuis longtemps Abdou Aziz avait essayé de détruire la loi d'hérédité au trône, et nos lecteurs se souviennent, que nous sommes toujours devenus contre cette spoliation. » Qui est-ce qui a dit que M. Gambetta était si dévoué à un droit héréditaire déterminé par le Coran? Qui aurait jamais supposé, que le chef des républicains français n'était au fond qu'un légitimiste turc, un clercal musulman? Et la souveraineté du peuple, et la libre-pensée, et la laïcité dévotement des *oulémas*? Qui donc défendra les uns, qui extirpera l'autre?

### BULLETIN ECONOMIQUE

Le Journal officiel vient de publier les tableaux de la production des combustibles minéraux, des fontes, des fers, des tôles, et des aciers pendant l'année 1875. Nous allons en donner le résumé, en comparant les chiffres de 1876 avec ceux de 1869, tels que les contenait l'Officiel d'il y a un an. Remarquons seulement que pour 1869 nous avons déduit les quantités affectées aux territoires cédés à l'Allemagne en 1871.

Lignite.	
1869	3,211,292
1874	4,750,723
1875	4,661,361

  

Houille dure à courte flamme.	
1869	28,541,088
1874	30,838,347
1875	30,262,316

  

Houille grasse à longue flamme.	
1869	2,414,342
1874	3,679,758
1875	3,679,753

  

Houille maigre à longue flamme.	
1869	64,832,246
1874	87,011,304
1875	83,474,693

Voici maintenant, pour chacune des trois années, le total des six catégories :

1869	132,166,225 qx métr.
1874	170,595,472
1875	169,490,315

Les fontes se divisent en trois genres principaux, selon le combustible employé pour les obtenir. Leur production totale en quintaux métriques s'est élevée pendant les trois dernières années, aux chiffres suivants :

Fonte au combustible végétal.	
1869	1,003,769
1874	1,423,311
1875	1,218,813

Fonte au combustible minéral.	
1869	610,788
1874	720,416
1875	617,746

Production totale.	
1869	1,614,557
1874	2,143,727
1875	1,836,559

La division des fers et celle des tôles correspondent à la division des fontes. Voici la production des fers par catégories et en totalité :

Fer au combustible végétal.	
1869	323,433
1874	282,965
1875	232,802

Fer au combustible minéral.	
1869	213,334
1874	192,686
1875	212,651

Production totale.	
1869	536,767
1874	475,651
1875	445,453

La production s'est élevée aux chiffres suivants, selon qu'elle provienne de fers fabriqués :

Au combustible végétal.	
1869	113,320
1874	146,090
1875	128,515

Au combustible minéral.	
1869	64,940
1874	89,205
1875	94,278

Production totale.	
1869	178,260
1874	235,295
1875	222,793

Il nous reste à parler des aciers. En premier lieu, les aciers fondus ont donné 75,620 quintaux métriques en 1869; 72,265 quintaux en 1874; et 61,431 en 1875. Viennent ensuite les quatre catégories d'aciers communs :

Aciers de forge.	
1869	2,900
1874	3,410
1875	2,670

Aciers puddlés.	
1869	227,302
1874	172,146
1875	178,583

Aciers Bessemer et Martin.	
1869	689,119
1874	1,942,768
1875	2,314,676

Aciers de cimentation.	
1869	62,328
1874	26,762
1875	20,445

Production de ces quatre catégories.	
1869	972,849
1874	2,144,570
1875	2,516,374

Résumons tout ce qui précède. Notre production en combustibles minéraux a été, en 1875, un peu inférieure à 1874, mais s'est maintenue bien au-dessus de 1869. La production des fontes a dépassé légèrement 1874, qui avait beaucoup, 1869. La production des fers dépassé et des tôles a décliné relativement à 1874 et même, pour le fer, relativement à 1869. Les aciers communs sont en progrès énorme sur 1874 et surtout sur 1869; mais les aciers fondus ont diminué.

Par arrêté du Conseil fédéral suisse, en date du 19 avril 1876, rendu sur la proposition du département des péages, le droit de sortie sur les « déchets propres à la fabrication du papier, tels que les déchets filés de la fabrication de coton, cordes et câbles vieux, masse à papier et chiffons pouvant servir à la fabrication du papier », a été abaissé à 0 fr. 10 c. par quintal (0 fr. 20 c. par 100 kil.).

Ce droit était antérieurement de 2 fr. par quintal (4 fr. par 100 kil.).

On écrit de Guatemala qu'un décret du gouvernement de la République, en date du 14 mars 1876, augmente les droits de navigation et d'importation, et qu'il est également établi, pendant la durée de la guerre, un droit de sortie de 50 centavos (2 fr. 50 c.) par 100 livres de café.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Depuis lundi, nous avons reçu environ mille signatures, en faveur du maintien de la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Ce chiffre est d'autant plus significatif, que d'autres pétitions avaient déjà été colportées en ville et avaient recueilli aussi de nombreuses signatures.

Nous remercions les amis connus et inconnus qui ont bien voulu répondre à notre appel. On trouve toujours de l'écho à Roubaix, quand il s'agit d'une cause juste et généreuse.

Nous savons que des pétitions doivent encore nous être remises; nous prions les détenteurs de vouloir bien se hâter.

Il nous vient aujourd'hui, de diverses communes rurales, des pétitions dont les signatures ne sont pas légalisées par le maire. Nous les retournons aux envoyeurs avec prière de remplir cette formalité indispensable.

Le Journal officiel publie l'avis suivant :

« Les commissions de pétitions forment le public que la législation des signatures des pétitionnaires est rendue obligatoire par le règlement. »

« Si la législation était refusée, le pétitionnaire devrait faire mention de ce refus à la suite de sa pétition. »

« Toute pétition dans laquelle l'une ou l'autre de ces formalités n'aurait pas été remplie, ne pourrait donc servir l'objet d'aucun examen de la part des commissions. »

Pour Roubaix, nous nous chargeons volontiers de faire légaliser les signatures des pétitionnaires.

On lit dans le Progrès du Nord : « De nouveaux renseignements nous parviennent aujourd'hui sur la situation électorale de Roubaix. Il résulte de ces renseignements qu'une réunion du Comité électoral aura lieu samedi prochain pour s'entendre sur le choix définitif du candidat qui sera désigné pour recueillir la succession politique du regretté M. Jules Deregnaucourt. »

On dit, en effet, en ville, que le nom de M. Deleporte-Bayart aurait soulevé certaines objections parmi les hommes influents du parti. Renonçant à trouver un candidat parmi eux, ces messieurs auraient, assurément, la velléité de chercher ailleurs, à Lille, ajoute-t-on. On cite même déjà un nom qui aurait quelques chances d'être accueilli par eux.

Enfin, voici qu'on parle d'une candidature républicaine-catholique; mais jusqu'ici, rien n'est définitif. Les pourparlers continuent.

Les journaux du soir annoncent que la commission du budget a repoussé la proposition de MM. Des Rotours et G. Braine, demandant de réduire à 20 fr. le droit sur l'alcool employé au vinage.

Les funérailles de M. Gustave Testelin ont eu lieu, hier, à Lille en présence d'une très nombreuse assistance. M. le Maire de Lille, M. Brassart, adjoint, et MM. Edouard Desbonnets et Morisson, conseillers municipaux, tenaient les coins du poêle. Tous les corps électifs et les sociétés savantes étaient représentés.

D'après le projet de loi municipale, les Conseils municipaux auront quatre sessions ordinaires, mais les sessions extraordinaires ne dépendront plus que de la majorité des conseils. Ils pourront siéger toutes les fois où ils le jugeront utile.

Ils régleront eux-mêmes toutes les questions relatives à la publicité de leurs délibérations. Les conseils ne pourront être dissous que par le Président de la République; le droit de suspension reste aux préfets et le maximum en est porté de deux à trois mois. Contrairement à la législation actuelle, les commissions nommées pendant les suspensions ne pourront plus disposer de leur gré des ressources municipales, ni engager pour un temps quelconque les finances de la commune.

Leur rôle, purement administratif, se bornera au vote de crédits ordinaires.

Nous apprenons que la malheureuse femme du garde-barrière de l'Allumette a succombé quelques heures après son terrible accident. Elle avait eu le crâne fracturé, le pied droit coupé et toute la partie droite du sternum enfoncée.

L'infortunée se nommait Marie Leclerc, femme Bonthilier, âgée de quarante ans et née à Carvin (Nord); elle était mère de trois enfants dont l'aîné est âgé de dix-sept ans à peine.

Un incendie a eu lieu, hier soir vers onze heures, dans l'atelier de peinture et vitrerie de M. Desrumaux, situé rue de Lille, à Croix.

Le local incendié renfermait nombre d'outils et de matériaux employés dans ces professions. Quantité de couleurs, d'essences, de vitres ont été détruites. Les secours furent organisés promptement, par les pompiers de Croix et plusieurs hommes de l'établissement Holden.

L'incendie circonscrite dans le magasin ne tarda pas à être éteint.

Les pertes sont évaluées approximativement à trois mille francs, et couvertes par la compagnie d'assurances, le Nord.

On ignore absolument la cause de ce désastre.

Dimanche soir, au moment où J. Carrette, domestique de ferme chez M. Agache, à Willems près de Lanoy, allait à sa lanterne dans l'écurie, un de ses camarades lui chercha noise, puis l'insulta, et en vint aux mains, et ce dernier ayant le dessous lui porta un coup de couteau dans le cou. La blessure est assez sérieuse. Haurate a été arrêté.

Hier, à Lille, J. Maton, âgé de 16 ans, manoeuvre de maçon, est tombé d'une gouttière sur un lanterneau recouvert en planche. Bien que la chute ne fut que de quatre mètres, ce malheureux garçon a eu les deux poignets et une cuisse fracturés.

Le jeune Pilat, âgé de dix-huit ans, mécanicien, rue du Vieux-Faubourg, à Lille, ne souffre aucune observation. Il veut être le maître même chez ses parents. Avant-hier, son père le voyant rentrer ivre, lui adressa quelques justes reproches. Le jeune homme s'empara d'un manche à balai et se mit à le frapper. Il paraît que ce n'est pas la première fois qu'il en vient à ces violences criminelles envers ses parents. Pilat a été arrêté.

M. Alfred Sauvage, de Lens, vient d'être nommé receveur d'enregistrement à l'île de la Réunion. C'est après avoir débuté à Nice et continué sa profession à l'île d'Oléron que M. Sauvage, fort jeune encore a été appelé à son nouveau poste.

Hier matin, ont eu lieu à Montigny, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Paul-Louis comte de Muysart, décédé à Paris, le 29 mai.

Voici les prévisions de Nick pour le mois de juin :

Les périodes du 1er au 6 et du 25 au 30 seront assez belles, principalement sur le Midi, à part quelques grains ou orages. La période du 7 au 24 sera plus accidentée, avec temps variable, agité, orageux. Quelques éclaircies entre les époques critiques.

Les mouvements orageux se produiront particulièrement vers les 4, 8, 14, 17, 21, 23, 28. Gare la grêle et les ravines!... principalement aux époques mises entre guillemets. Se prémunir contre les sinistres. Crues subites à redouter.

Les dates mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer!

Les perturbations se produiront tantôt sur une région, tantôt sur une autre; mais jamais régulièrement partout.

Dans sa séance du 30 mai, le 1er conseil de guerre a condamné : Alphonse Duilleul, du 33e de ligne, à six mois de prison pour abandon de son poste étant en faction; Pierre Jouéry, premier sapeur au 3e du génie, deux mois de prison pour coups et blessures volontaires à un habitant.

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'arrestation, à Lille d'un ouvrier nommé Becquet, marié ayant huit enfants de deux lits, condamné par contumace à dix ans de réclusion.

Pour expliquer cette affaire, il faut remonter en arrière de cinq années, et se reporter à l'époque du siège de Paris. Becquet était alors employé à la gare de l'Ouest, il demeurait à Levallois-Perret. L'approche des Prussiens le fit rentrer dans Paris. En sa qualité de réfugié, il demanda un logement, qui lui fut donné dans le haut d'une maison de l'avenue de la Grande-Armée. Becquet trouvait ce logement trop étroit et aurait voulu le premier étage, mais le concierge Poussard résista à cette prétention d'un locataire qui ne payait pas de terme.

Le 25 février 1871, Becquet entra dans la loge; la femme Poussard était au lit, malade, Becquet lui adressa des sottises.

Poussard rentra, Becquet tirant un couteau et le tenant par les cheveux lui en donna un violent coup sur la nuque; en se débattant, Poussard reçut encore trois coups de couteau au bras.

Becquet fut arrêté par les soldats campant dans l'avenue de la Grande-Armée et envoyé à Mazas.

Grâce à la Commune, il fut mis en liberté.

Poussard porta plainte contre lui, et Becquet fut condamné par contumace à dix ans de réclusion.

Poussard est toujours dans l'impossibilité de se servir de son bras gauche, et il a conservé contre Becquet une grande animosité. Becquet prétend qu'il n'a fait que se défendre et que Poussard l'a provoqué.

Le jury de la Seine, après avoir entendu en ses réquisitions M. l'avocat général Manuel et M<sup>e</sup> Champigny, défenseur de l'accusé, a rapporté un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes, et Becquet a été condamné en cinq années de prison.

Troisième Pèlerinage de Tourcoing à Notre-Dame de la Marlière.

Marlière! Les pèlerinages de 1873 et 1874 ne sont pas oubliés; celui du 31 mai 1876 ne s'effacera pas davantage de notre souvenir.

Dès six heures et demie, les différents groupes prenaient dans nos rues la place qui leur avait été assignée. Les paroisses des deux cantons, malgré l'éloignement pour plusieurs, étaient exactes au rendez-vous. La religieuse population de Wattevos y ajoutait ses quinze cents pèlerins. A 7 heures, le cortège se mettait en marche, et se dirigeait vers la Marlière, où devaient venir le rejoindre les paroisses belges de Mouscron et de Luignes.

Rien de beau et de touchant comme ce flot humain, qu'un vif sentiment de foi et de confiance, emportait vers le sanctuaire de la Vierge, Secours des Chrétiens. Ce n'étaient point seulement des femmes et des enfants. Les hommes y étaient en grand nombre. Ouvriers de la Sainte-Famille, du Cercle Catholique Ouvrier, délégués des établissements industriels, sociétaires de Saint-Louis et de Saint-Joseph, membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul et du Comité Catholique, tous marchaient, chantant ensemble et confondant leurs prières.

Rien d'ailleurs dans cette démonstration, qui fit un spectacle pour les yeux. Des âmes, profondément dominées par la pensée du pèlerinage, jetaient au Ciel leurs supplications, sans aucun souci ou regard des hommes.

Et dans cette foule, que d'impressions diverses! Que de besoins, que de préoccupations remuaient les cœurs! Que de tristesses peut-être! Que de désirs! Chacun avait sa confiance à faire à la Sainte-Vierge, une grâce particulière à demander, et tous, en face des nécessités urgentes de nos temps difficiles, se sentaient pressés de réclamer la prompt intervention de Dieu.

Sur le parcours, les témoins regardaient avec une curiosité émue l'interminable suite de pèlerins, qui se déroulait devant eux. Pas un sourire, pas une parole de coquetterie, ni même d'indifférence. Le cortège salué avec respect passait comme une délégation de la cité toute entière.

On arriva au lieu du pèlerinage. A côté de l'antique chapelle et du nouveau sanctuaire achevé, nous retrouvions notre belle prairie, avec le grand arbre qui l'encadrait; vrai temple naturel, qui semble préparé sous la voûte des Cieux pour nos solennelles manifestations.

L'autel, dressé avec un goût parfait, était protégé par une immense tenture écarlate, semée d'étoiles d'or. Les pèlerins disposèrent avec ordre leurs rangs pressés; sans retard et sans encombrement, grâce à une excellente organisation.

Monsieur le doyen de Notre-Dame de la Marlière. Deux notables de la ville le servaient : l'un membre du conseil de fabrique et de la Chambre de commerce, l'autre, juge au tribunal. Douze à quinze mille personnes assistaient dans le silence le plus religieux. C'était une scène d'un effet saisissant. Sans effort, cette foule faisait l'acte de foi le plus éloquent à la présence réelle.

La messe terminée, toutes les voix s'unirent dans une prière publique aux intentions du pèlerinage; puis le P. Boulanger prit la parole. Sa voix vibrante lança à tous les échos la parole de P.-Alphonse : *Nequando dicant gentes; ubi est Deus eorum? Que les gentils ne viennent pas nous dire: où est leur Dieu?*

Notre Dieu n'est plus un Dieu que l'on cache dans les ténèbres d'un sanctuaire retiré. Notre foi n'est plus la foi timide et pusillanime, qui avait seuls cours il y a dix ans. Nous avons secoué le joug de la peur, qui nous enchaînait par respect et humain. Les pèlerinages ont rendu la liberté aux consciences chrétiennes. Dieu sort de ses temples et nous l'accablons sur les places publiques.

Dieu est donc ici par l'effet de notre foi devenue plus courageuse. Il y est aussi dans l'espérance inébranlable que nous avons du triomphe, en dépit de toutes les difficultés qui s'accumulent.

Dieu est dans votre prière. Nous lui demandons le maintien de la foi pratiquée au sein de ce pays de Tourcoing, de meurtri profondément chrétien. Nous demandons la délivrance de Pie IX et le salut de la France. Pour la France, nous demandons tout particulièrement qu'elle garde la liberté d'un enseignement catholique. Dans cette semaine, qui est la retraite préparatoire à la venue du Saint-Esprit, comment ne pas penser à cette langue de feu qui descendit sur les apôtres? Et cette langue de feu serait paralysée? Et la parole de Dieu serait captive!

Dieu est ici encore par notre repentir. Soyons meilleurs, et nous serons victorieux de nos ennemis. Ce n'est point leur puissance qui fait leur force; c'est notre ténacité qui nous prive du secours de Dieu.

Et fin, Dieu se manifeste dans notre confiance en Notre-Dame de la Marlière que nous sommes venus vénérer et invoquer. Dieu a coutume de marquer du signe de sa puissance des lieux privilégiés. Dans l'ancienne loi, il ne rendait ses oracles qu'à Jérusalem; mais, dans la loi nouvelle, il a multiplié les sources de grâces. Et sans parler de nos tabernacles, plus d'une fois, la Vierge, qu'il a choisie pour Mère, a laissé sur nos collines ou dans nos plaines, les traces béniées de son passage.

Nous venons baisser ici l'une de ces traces, nous venons renouveler l'antique alliance que vos pères avaient contractée avec Notre-Dame de la Marlière. Elle est Dame sur vos terres; de nouveau vous la proclamez votre Reine.

Et alors se tournant vers la couple inachevée de l'Eglise nouvelle, l'éloquent dominicain continue : « Mais votre Reine n'aura-t-elle donc point cette année eue une demeure digne d'elle?... David se reprochait d'habiter un palais, quand son Dieu habitait sous une tente. N'entrez-vous pas dans les mêmes sentiments? Donnez, donnez en aveugles, sans exiger des gages anticipés. Comptez que Dieu, que Marie sauront bien reconstruire votre grand édifice! »

La foule émue par cette chaude allocution n'attendait qu'un signal pour donner cours à ses émotions. — Répondant donc, s'écria le P. Boulanger, nos intentions dans quelques-unes de nos intentions, qui partiront de vos cœurs: Vive Notre-Dame! Vive Pie IX! Vive la Foi! Vive la France!

Ces cris trois fois répétés terminèrent dignement la cérémonie.

Que Notre-Dame de la Marlière daigne agréer ces hommages de son peuple, et en exauçant ses vœux, le couvrir de sa maternelle protection.

Ed. Depetz, journalier à Seclin, âgé de 41 ans, était monté hier sur un arbre pour dénicher un nid de pie. Comme il ne pouvait arriver jusqu'au nid, il coupait la branche à l'aide d'un fermet, quand tout à-coup il perdit l'équilibre, et tomba à terre, dans une hauteur de 15 mètres. La mort fut instantanée. Ce malheureux laisse une veuve avec quatre enfants dont l'aîné a six ans.

A très bien des péripéties, la ligne de Dunkerque à Calais va enfin être mise en exploitation. La ville de Bourbourg veut inaugurer dignement et avec pompe l'ouverture de cette ligne qui procurera au commerce local des débouchés nouveaux et dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps; les habitants ne veulent rien épargner pour rendre aussi éclatante que possible la fête qui aura lieu les 15 et 16 juillet.

Grand festival d'harmonie et de fanfare. — Tir à la cible pour les sapeurs-pompiers. — Tir à l'arc à la perche. — Tir à la carabine Flobert. — Régates internationales. — Jeux populaires. Tous ces divertissements offerts aux visiteurs. Des prix importants seront attribués aux vainqueurs.

Il y a quelques jours, une dame de Templeuve, perdit un sac en cuir contenant une somme d'environ 300 fr. Ce sac fut trouvé par une petite fille qui sortait de l'école et qui le remit à ses parents.

Le père n'eut qu'une pensée, celle d'un chercheur immédiatement le propriétaire. Guidé par une lettre qui se trouvait avec l'argent, il découvrit l'adresse de cette personne et s'empressa de lui reporter son sac et les valeurs qu'il renfermait.

Cet acte de parfaite probité a pour auteur le nommé Rasnoux, journalier, père de cinq enfants et demeurant au hameau de Belle-Pomme.

Nous signalons cet acte avec un bien vil plaisir, comme un nouveau et éclatant témoignage des sentiments d'honnêteté qui sont répandus dans la classe ouvrière.

Plusieurs ouvriers briquetiers étaient réunis samedi dernier, dans un cabinet à Cysoing, ils ont déjà fait de fortes libations, quand l'un d'eux, nommé L., amusa à jeter au feu une pièce de 2 francs et à la recevoir dans sa bouche. Tout à coup cette pièce disparut dans le gosier, s'engagea dans les voies respiratoires, et L., donna des signes de suffocation qui présageaient un dénouement funeste.

Tandis qu'on courait chercher un médecin, deux des camarades du malade, obéissant à une pensée subite, saisirent celui-ci sans qu'on pût les en empêcher, et, retirant la pièce de leur bouche, la retirèrent à la fois bas. Ils le maintinrent dans cette position en frappant comme s'ils eussent voulu extraire de l'argent d'une tirelire.

Cette singulière modification réussit complètement et la pièce de 2 francs tomba à terre au moment où arrivait le médecin, qui dispensa de toute opération, n'eut que quelques soins à donner au briquetier pour amener son complet rétablissement.

Les souscriptions arrivent, mais un peu lentement, pour les malheureux incendiés de Bouvignem. Le Memorial artésien a reçu 1,080 fr.; des quêteurs ont réuni plus de 2,000 fr. à Saint-Omer. Il faut espérer que la charité ne s'arrêtera pas de côté. Les misères à soulager sont bien grandes.

### Etat-Civil de Mouscron

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 26 mai. — Henri Lées au Pile, cour Le-Riche. — Gustave Vaud-mabele, rue de la Guinguette, 28. — Justine Dhize, rue de l'Époule, cour Lampe, 14. — Clément Lepers, rue Turgot, 23. — Gustave Vienne, rue des Fossés, 21. — Emma Vanhoutte, rue de Solferino, 32. — Emile Provot, rue d'Arhimède, cour Loefel, 10. — Marie Willecome, rue Nationale, 12. — Eliza Liagre, rue du Pile, cour Belaire. — Charles Moulat, rue des Fossés, 36.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 26 mai. — Henri Delferrière, 23 ans, ferblantier, et Antonie Dorvaux, 24 ans, fille de bûcher. — Adolphe Delmule, 22 ans, tisserand, et Victorine Vanmaele, 20 ans, tisserande. — Simon Voluer, 23 ans, teinturier, et Maria Delmule, 28 ans, bobineuse. — Pierre Maes, 28 ans, tisserand, Jeanne Vanvredem